

COTISATION 2025 - 2026 à l'APHV

Exigible à partir au 1er juillet 2025 - indispensable pour participer aux votes de l'exercice 2025 - 2026 et pour l'éligibilité au CA 2025 - 2026.

Nom, Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____ Pays _____

Email: _____ téléphone _____

La cotisation annuelle est 15 € individuelle 30 € couple/famille. Merci de bien vouloir libeller votre chèque à **l'APHV** et de l'envoyer au trésorier à APHV, 2 de l'Évêché, Haute Ville, 84110 Vaison ou par RIB.